



COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS – COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

COUNCIL OF EUROPE | CONSEIL DE L'EUROPE



Council of Europe
Conseil de l'Europe



European Union
Union européenne

Strasbourg, 15 octobre 2008

CommDH/NHRS(2008)22

Programme Conjoint Union Européenne – Conseil de l'Europe

Constitution d'un réseau actif de Structures Nationales
des Droits de l'Homme non-juridictionnelles indépendantes

**Promotion et protection par les structures nationales des droits de l'homme de la
liberté d'expression et d'information**

PROJET DE PROGRAMME

**Atelier de travail pour le personnel spécialisé des structures nationales des droits de
l'homme
Padoue, 21 – 23 octobre 2008 (Hôtel Plaza)**

co-organisé par
le Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
et
le Centre Interdépartemental pour les Droits de la Personne et les Droits des Peuples de
l'Université de Padoue

University of Padua
Interdepartmental Centre
on Human Rights and the Rights of Peoples



Università di Padova
Centro Interdipartimentale
per i Diritti della Persona e i Diritti dei Popoli

Mardi 21 octobre 2008

Arrivée des participants à l'Hôtel Plaza à Padoue

18.30 – 19.00 Réception de bienvenue à l'Hôtel Plaza

19.00 – 20.30 Session d'ouverture

Remarques introductives

par Marco MASCIA, Directeur du Centre Interdépartemental pour les Droits de la Personne et les Droits des Peuples de l'Université de Padoue

Les thématiques abordées dans l'atelier de travail

par Markus JAEGER, Adjoint au Directeur, Chef de l'Unité des Structures Nationales des Droits de l'Homme, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Liberté d'expression et d'information: droits en jeu et instruments internationaux de protection et de promotion

par Stefano VALENTI, Centre Interdépartemental pour les Droits de la Personne et les Droits des Peuples de l'Université de Padoue, Administrateur du projet P2P

20.30 Dîner à l'Hôtel Plaza

Mercredi 22 octobre 2008

9.00 – 10.30 Séance de travail 1 – Les limites à la liberté d'expression, la confrontation entre la liberté d'expression et d'autres droits individuels : normes et pratique

Présentation des standards du Conseil de l'Europe avec une attention particulière à la jurisprudence de la CtEDH

par Mario OETHEIMER, Juriste, Division de la Recherche, Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

Exemples de situations concrètes qui suscitent des préoccupations dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

par Sejal PARMAR, Administrateur Principal chargé des affaires juridiques, Article 19 (Londres, Royaume-Uni)

DISCUSSIONS ET ECHANGE D'EXPERIENCES, AVEC CONTRIBUTION DE LA PART DES SNDH, NOTAMMENT D'ESPAGNE, SLOVENIE...(à confirmer)

11.00 – 11.30 Pause café

11.00 – 12.15 Echange d'expériences (suite)

12.15 – 13.00 Séance de travail 2 – Les limites à la liberté d'expression, les cas spécifiques des discours de haine et des insultes aux croyances religieuses

Présentation des standards du Conseil de l'Europe

par Irène KITSOU-MILONAS, Conseillère Juridique du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Exemples de situations concrètes qui suscitent des préoccupations dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Par Aline USANASE, Juriste, Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe

DISCUSSIONS ET ECHANGE D'EXPERIENCES, AVEC CONTRIBUTION DE LA PART DES SNDH, NOTAMMENT DE GEORGIE, GRECE...(à confirmer)

13.00 – 15.00 *Pause déjeuner (buffet à l'Hôtel Plaza)*

15.00 – 16.15 *Echange d'expérience (suite)*

16.15 – 16.45 *Pause café*

16.45 – 18.00 **Séance de travail 3 – La protection des journalistes : normes et pratique**

Présentation des standards du Conseil de l'Europe (y compris la divulgation des sources)

par Ivan NIKOLTCHEV, Chef de l'unité de Media, Division du renforcement des capacités en matière juridique et des droits de l'homme, Direction Générale des droits de l'homme et affaires juridiques du Conseil de l'Europe

Exemples de situations concrètes qui suscitent des préoccupations dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

par Marc GRÜBER, Directeur de la Fédération européenne des journalistes

DISCUSSIONS ET ECHANGE D'EXPERIENCES, AVEC CONTRIBUTION DE LA PART DES SNDH, NOTAMMENT D'AZERBAÏDJAN, UKRAINE...(à confirmer)

20.30 *Dîner (Restaurant Alle Piazze Da Giorgio)*

Jedi 23 octobre 2008

8.45 – 10.00 **Séance de travail 3 – La protection des journalistes (suite)**

Echange d'expériences (suite)

10.00 – 10.30 *Pause café*

10.30 – 13.00 **Séance de travail 4 – Accès à l'information : normes et pratique**

Accès à l'information et documents officiels

par Helen DARBISHIRE, Directrice Exécutive, Access Info Europe

DISCUSSIONS ET ECHANGES D'EXPERIENCES, AVEC CONTRIBUTION DE LA PART DES SNDH, NOTAMMENT D'ARMENIE, CROATIE...(à confirmer)

13.00 – 13.45 **Conclusions de l’atelier de travail**

par Markus JAEGER

13.45 **Clôture de l’atelier de travail**

par Stefano VALENTI

14.00 – 15.00 *Pause déjeuner (buffet à l’Hôtel Plaza)*

15.00 – 19.00 *Visite guidée de la ville de Padoue ou transfert à Venise*

20.30 *Dîner*

Vendredi, 24 octobre 2008

Départ de l’Hôtel Plaza